



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

S.A.R.L. de Géomètres Experts WILLEMS - LAVORINI

Christian WILLEMS, géomètre-expert, expert près la Cour d'Appel de Nîmes

Damien LAVORINI, géomètre-expert

Successeurs de J.L. BAYLE et R.SABOUL

Bornage - Partage - Expertise - Copropriété - Topographie - Implantation - VRD - Urbanisme - Aménagement - Lotissement - Entremise immobilière

« NOTICE EXPLICATIVE »

**Département du VAUCLUSE (84)
Commune de SERIGNAN DU COMTAT**

Numéro de dossier : O 21066

1. Préambule

M. FAURE a missionné M. Olivier BETARD, géomètre-expert à CAMARET SUR AIGUES, en 2014, afin de procéder au déplacement du chemin rural traversant sa propriété cadastrée AK 33.

Ce chemin rural porte le n°95 sur le tableau des chemins ruraux de la commune.

La parcelle AK 33 a été cédée à la SCI FAURE le 31 mai 2022.

2. Plans

Sur le document d'arpentage joint référencé « 1760X » figure :

- la parcelle cadastrée AK 91 d'une surface de 764m² à céder à la commune de SERIGNAN-DU-COMTAT
- la parcelle cadastrée AK 92 d'une surface de 514m² à céder à la SCI FAURE.

La parcelle AK 92 fera l'objet d'une désaffectation avant d'être cédé à SCI FAURE.

La parcelle AK 91 correspondra à l'assiette du futur chemin rural.

3. Objet de la demande

Ce déplacement aura pour but de régulariser un état de fait.

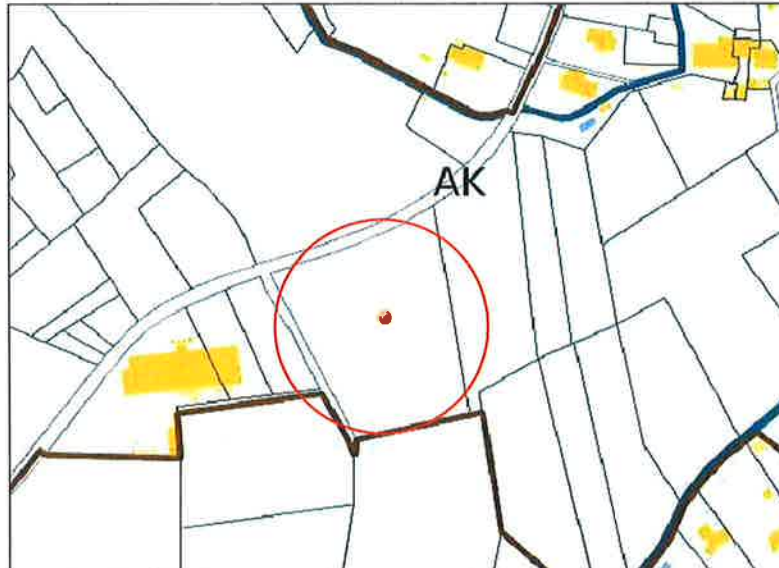
4. Pièces jointes

- Extrait cadastral du document d'arpentage « 1760X »
- Plan de situation

Fait à Orange le 21 septembre 2022
Modifié le 08 novembre 2022
Pour servir et valoir ce que de droit
Damien LAVORINI, géomètre-expert

Plan de situation et extrait cadastral

Commune de SERIGNAN DU COMTAT, section AK



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

19 rue St Clément - 84100 ORANGE
Tél : 04 90 51 62 20 - Fax : 04 90 51 77 57

28 av. G. de Gaulle - 84110 VAISON-LA-ROMAINE
Tél : 04 90 36 05 38 - Fax : 04 90 28 86 10

Email : sarlwillems@hotmail.fr
Siret : 487 476 095 00012 - N° intracommunautaire : FR 374 874 760 95

S.A.R.L. de Géomètres Experts WILLEMS - LAVORINI
Christian WILLEMS, géomètre-expert, expert près la
Cour d'Appel de Nîmes
Damien LAVORINI, géomètre-expert
Successes de J.L. BAYLE et R.SABOUL

Sans échelle

Dossier n° O21066
Références du plan : O21066 - PS

Dressé le 21 septembre 2022
Modifié le

Commune : Sérignan-du-Comtat

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Numero d'ordre du document d'arpentage : At 60X

Numero d'ordre du registre de constatation des droits : _____

Cachet du service d'origine ;

DA MULLIQUE *refi ch*
Mullewede Le 18-03-2014

Nicolas LIENARD
Inspecteur des Finances Publiques

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage ;

effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 13/03/2014 par M. BETARD Olivier géomètre à Camaret-Sur-Algues

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463

A CAMARET-SUR-ALGUES, le 13/03/2014

Section : AK
Qualité du plan : P4
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 13/03/2014
Support numérique :

Document d'arpentage dressé par

M. BETARD Olivier

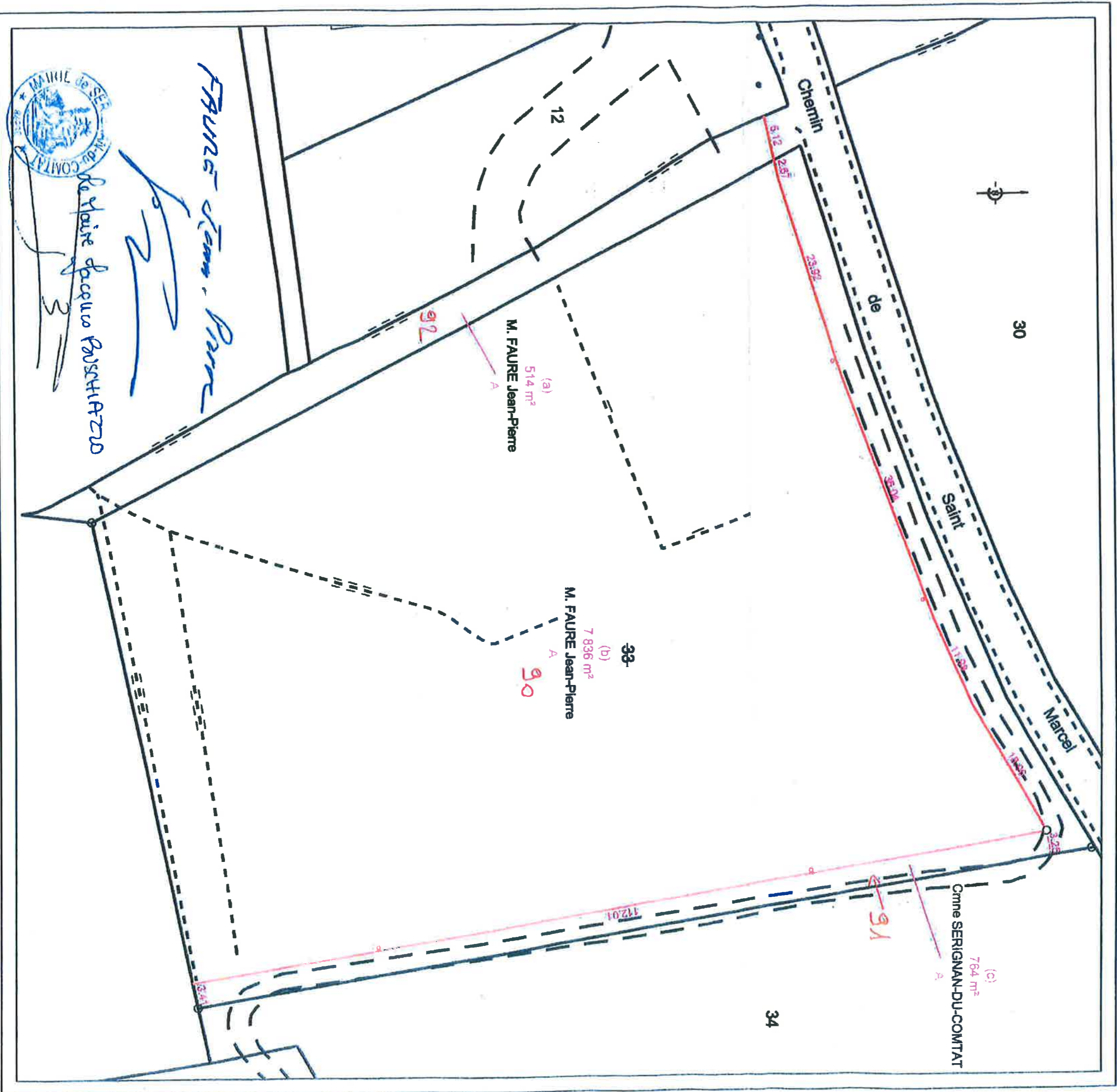
à : CAMARET-SUR-ALGUES

Date : 13/03/2014

Signature :



(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux même le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité compétente).



Reprise de ce plan par SERIGNAN-DU-COMTAT

FAURE Jean-Pierre